

membre de l'Assemblée législative du Bas-Canada, dont il fit partie de 1832 à 1848. Après 1840, on ne savait trop si le gouvernement responsable existait vraiment: le Gouverneur faisait les principales nominations et mon aïeul fut nommé Commissaire des Travaux Publics pour le Bas-Canada. C'est la première fois, depuis un quart de siècle, que je me permets ces réminiscences personnelles, —l'on verra pourquoi,—et je prie cette Chambre de m'excuser. L'honorable Charles Eusèbe Casgrain mourut à Montréal en 1848. Mon père, élu en 1872 siégea au Parlement jusqu'en 1891. Peu après, l'honorable T.-C. Casgrain, avocat général de la province de Québec pendant plusieurs années, entra sur la scène fédérale en 1896, devint plus tard ministre des Postes, et mourut en fonction. Mais les Casgrain sont toujours là. M. Pierre Casgrain député depuis dix-sept ans est le whip en chef du parti libéral dans l'autre Chambre.

Du côté de ma mère, Joseph-François Perrault fut élu député de Huntingdon en 1796. Ce comté comprenait alors Huntingdon, Châteauguay et Laprairie. Et bien que cela pût paraître étrange, quelques-uns des députés de ce temps-là étaient aussi fonctionnaires, et si vous consultez les vieux livres de la bibliothèque, vous y verrez que vers l'an 1790, ou à peu près, ce monsieur recevait £4,000 en monnaie canadienne. J.-X. Perrault était député de Richelieu, et quelle ne fut pas ma surprise de voir un jour mon fils cadet, qui étudiait alors le droit à McGill, apprenant par cœur comme modèle un discours contre la Confédération prononcé par ce même J.-X. Perrault.

Voilà pourquoi, honorables sénateurs, je suis impérialiste ardent. Lorsqu'une famille a servi son roi et son pays pendant presque cent quarante-quatre années consécutives, et quelques fois simultanément au Parlement, dans l'armée et dans le service civil, et surtout si cette famille est de ma race, il faudrait que ses membres fussent bien ingrats s'ils n'étaient pas des impérialistes ardents comme je le suis.

Et pourquoi m'opposé-je à l'étatisation? Voilà la question. L'initiative particulière est fondée sur l'individualisme, l'étatisation sur le communisme. Prenons par exemple nos chemins de fer nationaux. Si ce n'est pas là un exemple de communisme, qu'on me dise ce que c'est que le communisme. D'après le communisme, nous serions tous égaux, et toute initiative serait détruite. S'il y avait égalité, qui donc voudrait étudier? Qui voudrait travailler si le paresseux, le fainéant, étaient sur le même pied que les autres? Je m'oppose au communisme parce que c'est un système ab-

surde. Il n'est pas pratique et ne peut pas le devenir, et cependant, nous paraissions nous en rapprocher bien rapidement depuis quelque temps. J'en suis surpris. Dans les jours d'antan, ma famille faisait quelque peu les yeux doux au vieux parti tory, mais je n'aurais jamais cru voir le jour où se passerait ce qu'on voit aujourd'hui. En écoutant à la t.s.f., on reste d'avis que le parti tory s'achemine vers le communisme. Il fait aujourd'hui mille choses auxquelles il s'opposait autrefois. Par exemple, nous avons aujourd'hui à Washington, notre beau-frère national, qui recommande l'adoption de la réciprocité, bien que j'entende encore retentir à mes oreilles les mots: "ni troc ni commerce avec les Yankees! Laissez les choses qui vont bien, Wilfrid Laurier." Et qu'entend-on aujourd'hui? "Laissez les choses qui vont mal, R. B. Bennett, laissez les choses qui vont mal."

S'il y avait égalité entre nous, il n'y aurait pas de profits. L'étatisation fait disparaître tout espoir de gain. Au fond, c'est une doctrine fautive, réactionnaire et dangereuse. On entend dire: Ruine au millionnaire, à bas le capitalisme. Mais, honorables sénateurs, qui donc paiera les gages lorsqu'il n'y aura plus de capital? Voilà une réflexion qui demande réflexion. S'il n'y a plus de capital, il n'y aura plus de salaire pour personne. En Russie il n'y a pas de salaire, est-ce là ce que vous désirez? Là, on vous donne un billet au lieu d'un salaire, avec lequel vous pourrez peut-être acheter un pain ou une livre de beurre qui coûte \$2. Les honorables sénateurs ont peut-être lu dans le journal qu'un certain individu est revenu au Sault-Sainte-Marie. Comme il avait des tendances au communisme, il est allé passer une couple d'années en Russie. Et il dit: "Les salaires sont excellents, mais quels qu'ils soient, il faut payer le beurre \$2 la livre, et il n'y a aucune chance d'avancement." Il est donc revenu au Sault-Sainte-Marie, et comme c'est un bon ouvrier, il a repris son ancien travail, et il en a assez de la Russie.

J'indiquerai quelques méfaits de l'étatisation. La province de Québec eut la veine d'apprendre sa leçon de bonne heure. Le gouvernement de Québec eut la brillante idée de construire un chemin de fer de Québec à Ottawa, lequel mettait Montréal sur une voie d'évitement. La construction revint à \$14,000,000. Je vois sourire l'honorable sénateur de Grandville (l'honorable M. Chapais). Il se rappelle ce qui est arrivé, et les scandales suscités par l'affaire. Voilà l'étatisation. Pourquoi cette voie directe de Québec à Ottawa, laissant Montréal sur une voie d'évitement?